



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Clair De Vitre

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Clair De Vitre
 NO DE PRODUIT : 177-4
 UTILISATION Produit lave-glaces
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
2-BUTOXYÉTHANOL	203-905-0	111-76-2	5-10%	Xn;R20/21/22 Xi;R36/38
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	10-30%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Clair De Vitre

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Ne pas rejeter des quantités importantes à l'égout, mais les enlever à l'aide de matière absorbante. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Recueillir les déversements et les matériaux contaminés et les éloigner le plus rapidement possible du lieu de travail, afin de les verser dans un récipient approprié et convenablement étiqueté. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Éliminer les déversements mineurs en rinçant à l'eau en abondance. Déverser les petites quantités dans l'égout à l'aide de beaucoup d'eau. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
2-BUTOXYÉTHANOL	VLEP	20 ppm	98 mg/m ³	50 ppm	246 mg/m ³	D
PROPANE-2-OL	VLEP	400 ppm	997 mg/m ³	500 ppm	1248 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

D = Absorption de peau.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser des gants de protection en: Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Sans objet.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide
COULEUR	Vert

Clair De Vitre

ODEUR	Agréable, plaisante.		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
DENSITÉ RELATIVE	0.984 (20°C)	POINT D'ÉCLAIR (°C)	77 CF (Creuset fermé).
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	153 g/litre		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ

OSHA Non Réglementé. CIRC Ne pas listé. NTP (Programme National de Toxicologie) Non inscrit.

SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Appellation	PROPANE-2-OL
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	5500 mg/kg (oral rat)
Appellation	2-BUTOXYÉTHANOL
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	1480 mg/kg (oral rat)
DOSE TOXIQUE 2 - DL 50	220 mg/kg (intrapéritonéal rat)
CONCENTRATION TOXIQUE - CL 5	450 ppm/4 h (inhalation rat)
AUTRES DANGERS POUR LA SAN	
ACGIH Carcinogen List.	

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

MOBILITÉ

Ce produit est soluble dans l'eau.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

DÉGRADABILITÉ

Le produit est biodégradable. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Clair De Vitre

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

Appellation	PROPANE-2-OL
CL 50, 96 H, POISSON, mg/l	9600
CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l	4600

Potentiel de bio-accumulation

Ne se bio-accumule pas.

Dégradabilité

Ce produit est supposé biodégradable.

Appellation	2-BUTOXYÉTHANOL
-------------	-----------------

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l	1395-1575
----------------------------	-----------

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l	1815
----------------------------	------

CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l	>500
--------------------------	------

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GÉNÉRALITÉS

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

PHRASES DE RISQUE

NC Non classé.

CONSEILS DE PRUDENCE

S21 Ne pas fumer pendant l'utilisation.

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S25 Éviter le contact avec les yeux.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

P13 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 29/09/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 6

GÉNÉRÉE LE

Clair De Vitre

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.